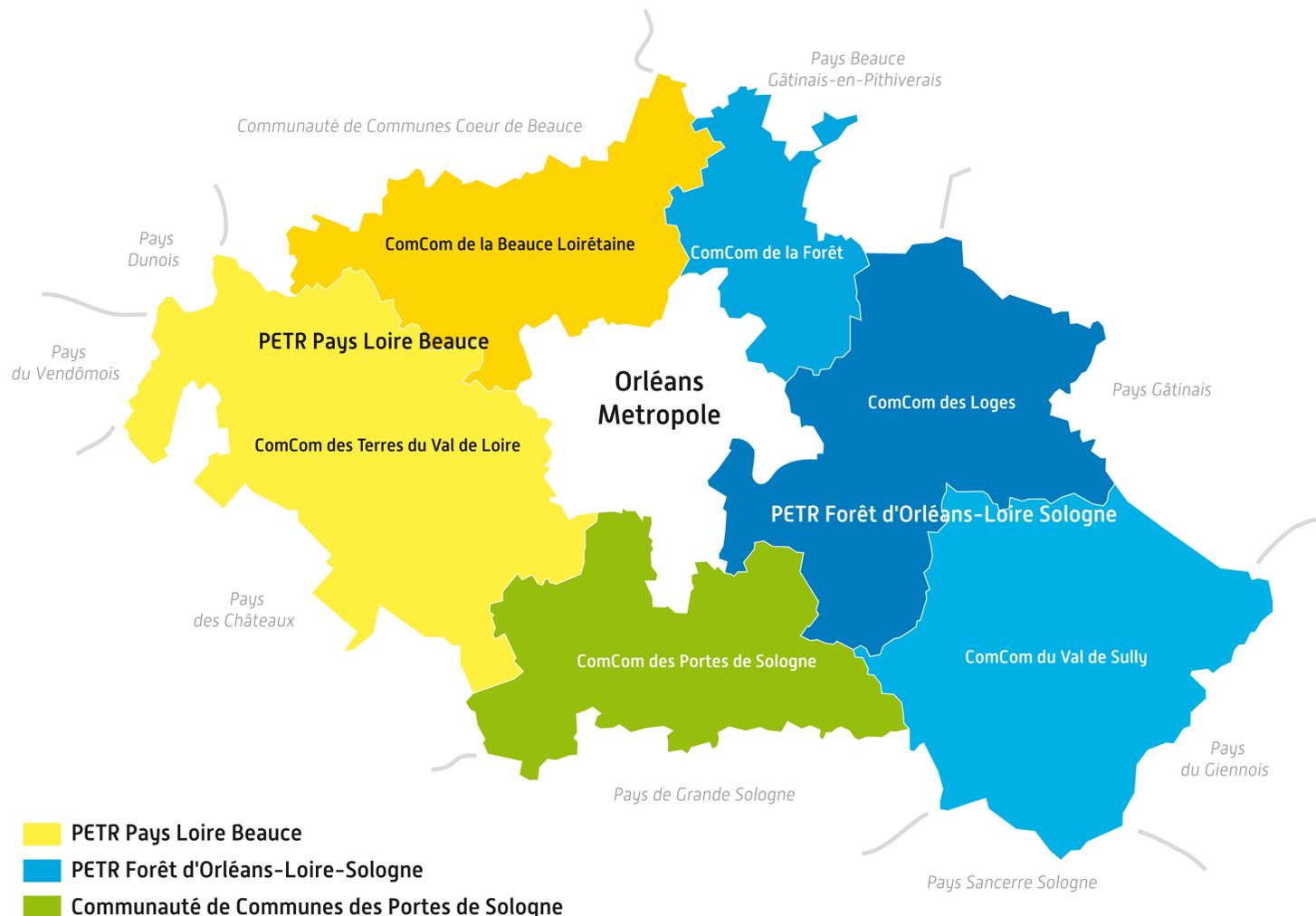


1. Les Territoires Ruraux de l'Orléanais, votre territoire

Les PETR participent à l'aménagement du territoire et au développement local autour des thématiques environnement, tourisme, économie, culture...



Les Territoires Ruraux de l'Orléanais se sont associés pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé :

- le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (3 Communautés de Communes, dont 49 communes)
- le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce (2 Communautés de Communes, 48 communes, dont 4 communes du 41)
- la Communauté de Communes des Portes de Sologne (7 communes)

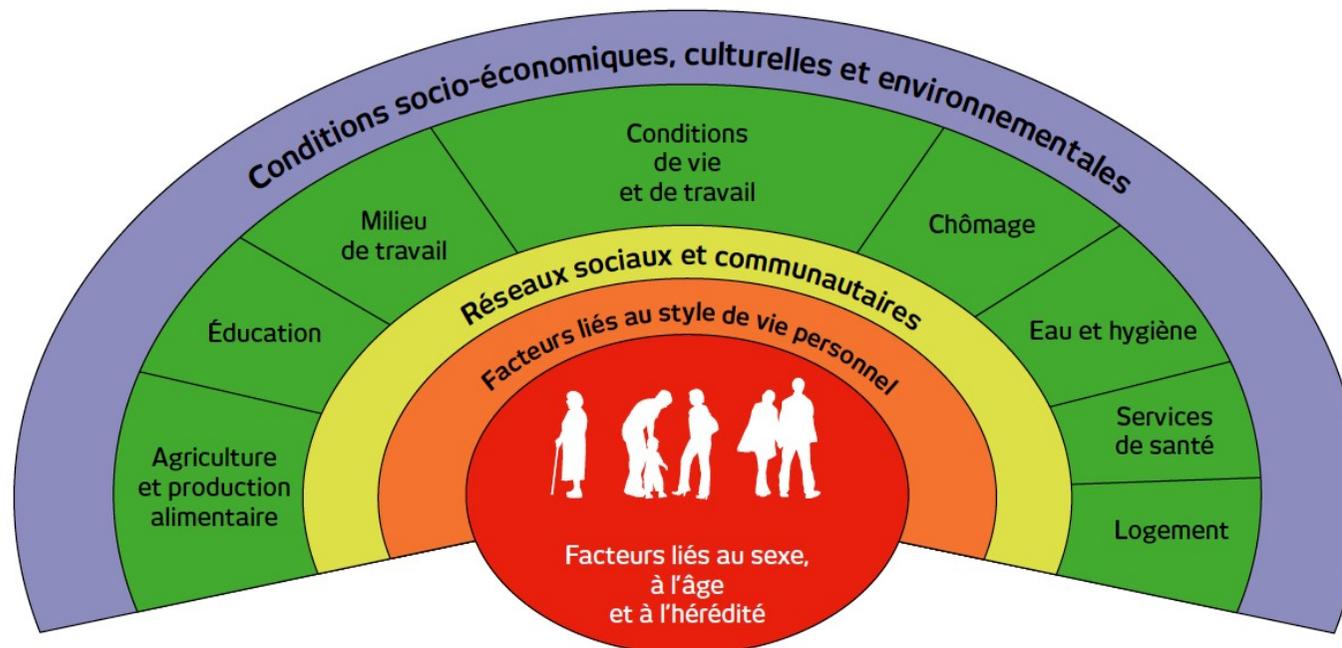
Situés tout autour de la Métropole Orléanaise, les Territoires Ruraux de l'Orléanais peuplés de 160 000 habitants sont répartis sur 104 communes et 6 Communautés de communes.

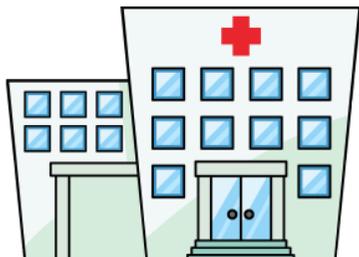
2. La santé et ses déterminants

- En 1946, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a donné une **définition de la santé** : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».
- La Charte d'Ottawa définit la **promotion de la santé** comme une démarche ayant « pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer ».
- La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne**

Les déterminants de la santé

Dans cette figure, les déterminants de la santé sont répartis sur quatre niveaux qui interagissent les uns avec les autres.





3. Quelques données sur l'état de santé des habitants

Quelques éléments du Diagnostic Local de Santé—*Octobre 2017* par l'Observatoire Régional de la Santé :

- Un cadre de vie et une proximité avec la Métropole Orléanaise appréciés mais une accessibilité aux services de proximité à renforcer
- Des Territoires périurbains et ruraux avec une croissance démographique soutenue par l'arrivée de jeunes familles
- Un vieillissement de la population moins prononcé que la tendance nationale
- Les données sur les causes de mortalité sont comparables aux territoires de référence (cancer, maladie cardio-vasculaire), mais les chiffres sont supérieurs pour le diabète
- Le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est similaire à celui du Loiret mais inférieur à celui de la Région Centre Val de Loire et de la France
- La faible démographie des professionnels de santé de 1er recours sur les Territoires ruraux de l'Orléanais

4. Son élaboration

Diagnostic

De juin à décembre 2016
réalisation de la phase quantitative
de recueil, traitement et analyse
des données statistiques

D'avril à octobre 2017
recensement des acteurs et
actions de prévention et réalisation
de la phase qualitative de recueil et
d'analyse de la parole des personnes
ressources et des habitants



Elaboration fiches action

De février à juin 2018
7 groupes de travail se sont réunis, 3 à 4 fois pour formaliser le programme d'actions



Signature du contrat

Le 19 septembre 2018

Mise en œuvre

**14 fiches actions à mettre
en place entre 2018-2021**

Evaluation

5. Ses objectifs

Favoriser la connaissance et la compréhension des missions des acteurs réseaux, professionnels, établissements et services qui améliorent le parcours de santé

Développer et soutenir la coopération des acteurs pluridisciplinaires (social, médico-social et sanitaire)

Renforcer la communication et l'accessibilité aux actions de prévention et de promotion de la santé

Sa mise en œuvre

14 Fiches Actions et 47 objectifs opérationnels

Le Contrat Local de Santé est coordonné et animé grâce aux financements de la Région Centre Val de Loire, de l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire, l'Europe et les collectivités des PETR

- Axe 1.** Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins
 - Groupe 1 « Attractivité du territoire »
- Axe 2.** Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé
 - Groupe 2 « Personne âgée »
 - Groupe 3 « Santé mentale »
- Axe 3.** Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé
 - Groupe 4 « Maladies chroniques et ALD »
 - Groupe 5 « Conduites à risques chez les jeunes »
 - Groupe 6 « Sport – santé »
- Axe 4.** Promouvoir un environnement favorable à la santé
 - Groupe 7 « Santé-environnement »



LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DES TERRITOIRES RURAUX DE L'ORLEANAIS

Quoi ?	Fiche	Comment ?	Par qui ?
<p>Attractivité <i>Groupe 1</i></p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser la plateforme « Instal toi doc » 2. Présenter les atouts et ressources des territoires aux étudiants en santé 3. Mettre en place une politique d'accueil du nouvel arrivant 	<ul style="list-style-type: none"> • Union Régionale des Professionnels de Santé-Médecins Libéraux-Centre-Val de Loire • ARS
<p>Attractivité <i>Groupe 1</i></p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner les nouveaux projets d'exercice regroupé 2. Mettre en place des actions communes avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) 3. Développer l'e-santé (télémédecine...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Union Régionale des Professionnels de Santé-Médecins Libéraux Centre-Val de Loire • ARS
<p>Personne âgée <i>Groupe 2</i></p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un système de partage des véhicules pour améliorer la mobilité des personnes âgées 2. Créer des partenariats de prêt de véhicule 3. Développer l'ouverture vers l'extérieur des EHPAD 4. Améliorer les coopérations entre structures accueillant et hébergeant des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotes MAIA (Intégration des • Acteurs pour l'autonomie des personnes âgées)

LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DES TERRITOIRES RURAUX DE L'ORLEANAIS

Quoi ?	Fiche	Comment ?	Par qui ?
<p>Personne âgée <i>Groupe 2</i></p>	<p>4</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les multiples modalités des solutions de répit 2. Promouvoir les solutions de répit innovantes et améliorer leur visibilité en les intégrant dans le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) 3. Communiquer sur les solutions de répit 4. Favoriser leurs utilisations pour diminuer les situations d'urgence 5. Améliorer le repérage des situations à risques d'urgence: formations et informations 6. Améliorer la visibilité des hébergements médico - sociaux vacants 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotes MAIA
<p>Santé Mentale <i>Groupe 3</i></p>	<p>5</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser les retours d'expérience à partir d'événements indésirables pour proposer des actions d'amélioration 2. Faciliter la gestion des situations d'urgence pour les élus (création d'un guide d'informations) 3. Préparer la mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) 4. Mettre en œuvre le CLSM 	<ul style="list-style-type: none"> • Elu(s) référent(s) du CLS • Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumezon
<p>Santé Mentale <i>Groupe 3</i></p>	<p>6</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2. Mettre en place des sessions de sensibilisation auprès des secteurs public et privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Elu(s) référent(s) du CLS • EPSM Georges Daumezon

LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DES TERRITOIRES RURAUX DE L'ORLEANAIS

Quoi ?	Fiche	Comment ?	Par qui ?
Conduites à risque chez les jeunes <i>Groupe 5</i>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les ressources et les répertorier sur ORRA Atlas Santé 2. Former des personnes relais 3. Promouvoir les ressources existantes 4. Etendre les actions de prévention aux zones non bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie • Association pour l'Ecoute et l'Accueil des Toxicomanes
Conduites à risque chez les jeunes <i>Groupe 5</i>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Déployer les programmes de prévention routière 2. Sensibiliser les élus à l'aménagement du territoire 3. Affiner les causes d'accidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Préfecture
Prévention et promotion de la santé <i>Groupe 4</i>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place les campagnes de prévention et promotion de la santé 2. Communiquer sur les actions via « Lilo Santé » 3. Sensibiliser au dépistage des cancers 4. Mettre en place des forums/journées "d'accès aux droits" 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (antenne 45) • ARS • CPAM • DRDJSCS
Sport-santé bien être <i>Groupe 6</i>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et communiquer sur les associations sportives qui proposent des séances de maintien à l'autonomie 2. Promouvoir l'intervention d'un éducateur Activité Physique Adaptée en EHPAD 3. Former les équipes soignantes à l'accompagnement global au quotidien des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotes MAIA • DRDJSCS

LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DES TERRITOIRES RURAUX DE L'ORLEANAIS

Quoi ?	Fiche	Comment ?	Par qui ?
Sport-santé bien être <i>Groupe 6</i>	11	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les fédérations sportives qui proposent des créneaux sport santé et les inciter à se référencer sur le portail "sport santé CVDL" 2. Sensibiliser et informer les professionnels de santé des modalités de mise en place du sport santé 3. Développer l'utilisation du portail et veiller à sa mise à jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
Santé-environnement <i>Groupe 7</i>	12	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les élus et leurs services à la prise en compte des déterminants environnementaux dans leurs projets communaux 2. Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets en santé environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • FRAPS
Santé-environnement <i>Groupe 7</i>	13	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les élus à la lutte contre l'habitat indigne 2. Améliorer le repérage de l'habitat indigne en sensibilisant les intervenants à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • Agence Départementale d'Information sur le Logement 45
Santé-environnement <i>Groupe 7</i>	14	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air à destination des parents 2. Sensibiliser les gestionnaires des structures accueillant de jeunes enfants à la qualité de l'air intérieur (RAM, école, crèche...) 3. Accompagner les structures accueillant de jeunes enfants dans l'évolution de leur pratique en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air 	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • FRAPS • Mutualité Française Centre Val de Loire

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

